

Foyer Fontainois Magazine

n°10
AVRIL 2019



Page 3
«Édito
Nathalie Maghe -
Présidente»



Pages 6-7
«AMO Pavillon J»



Pages 12-13
«Blessures: premiers soins»





Sommaire

Édito	3
Le locataire à l'honneur	4
Comment payer efficacement son loyer?	5
Un nouvel outil pour l'AMO Pavillon J	6-7
Le règlement général sur la protection des données	8
La liste des indispensables pour l'entretien et le nettoyage de toute la maison	10-11
Blessures: premiers soins	12-13
Pivert 2: Leernes	14
Avant/après	15
Pas de mégots dans mon caniveau	16
Agenda des collectes	19
Contacts	20

Trimestriel – Paraît 4 fois par an

Graphisme et impression: Bietlot imprimerie

Comité de rédaction:

Emilie Paci, Valérie Marchal, Marina Mengoni, Vanessa Moine, Larissa Scelfo,
Stéphane Biais, Sabine Lenders, Claudio Gori, Jean Noto, Patrick Nazet, Pascal Sirault,
Nathalie Maghe, Clara Conti, Anthony Scalabrino

Editeur Responsable:

Christophe De Freeuw, Directeur-Gérant
Rue de l'Alouette 14/52 – 6140 Fontaine-l'Évêque



Édito



Merci à vous!

Chers locataires,

Me voici, bientôt, à la fin de mon mandat de Présidente du Foyer Fontainois. Depuis plusieurs années maintenant, j'ai pu développer au sein de cette société de nombreux projets, de nombreuses rencontres et une connaissance en matière de logement. Loin de moi l'idée de faire un inventaire détaillé et autosuffisant des réalisations mais plutôt un relevé de quelques souvenirs.

Nous avons pu regarder à de meilleurs équipements pour se loger dans de bonnes conditions et accessibles à tous.

Nous avons veillé aussi à l'aménagement extérieur, tant pour les enfants que pour les adultes avec des bancs, des poubelles, des arbres, etc.

Nous n'avons pas oublié non plus la convivialité par nos nombreuses fêtes (Noël des habitants, Pâques, Fête des voisins, ...).

A chaque rencontre, à chaque rendez-vous, vous étiez présents et c'est de ces moments-là que je garderai un sourire.

Vos attentes, vos initiatives et vos critiques ont toujours été pour moi des objectifs à atteindre.

Je tiens donc particulièrement à remercier pour le travail et les échanges d'idées:

- L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et son Vice-Président,
- Le personnel sans qui rien ne pourrait être mis en place, qui vous est dévoué et à votre écoute,
- Au Directeur, Monsieur Christophe De Freeuw, qui par sa motivation et ses idées font du Foyer Fontainois un endroit où il fait bon vivre,
- A la Régie des Quartiers, notre partenaire principal qui est un soutien chaque jour,
- A l'AMO Pavillon J pour leurs nombreux projets (Moldaction notamment) et leur travail au quotidien avec nos familles sur le terrain,
- A la ville de Fontaine-l'Évêque pour son soutien efficace,
- Au CCLP qui a pu très souvent nous apporter une aide financière lors de nos activités, et qui vous informe au mieux,
- Au CPAS pour sa précieuse collaboration.

Quand aux projets à venir, il n'en manquera pas.

Je vous souhaite donc autant de dynamisme et de succès dans le prochain Conseil d'Administration.

Nathalie Maghe, Présidente

Permanences de la Présidente:

- Les **mardis de 11h00 à 12h30**, sur rendez-vous uniquement;
- Les **jeudis de 13h30 à 15h30**, sans rendez-vous.

Afin d'obtenir un rendez-vous, nous vous invitons à prendre contact avec le Secrétariat au 071/52.58.38.

Email: presidentes5270@gmail.com

Gsm: 0487/17.15.40



Interview

Le locataire à l'honneur!

Tout au long des différentes publications de notre magazine, nous choisisons des locataires que nous mettrons à l'honneur pour le bon entretien de leur habitation.

Pour cette édition, nous avons sélectionné la maison d'Anne-Marie vivant sur l'entité de Leernes. Cette dame occupe son logement depuis 1983, soit 36 ans.

Moyennant l'autorisation écrite du Foyer Fontainois, elle a fait réaliser quelques travaux à ses frais, et ce, afin d'embellir son logement (placement d'une cuisine équipée, mise en peinture du logement, réfection de la cheminée par son époux, etc.). Son fils, Frédéric met la main à la pâte quand il s'agit d'entretenir les extérieurs. Il adore maintenir le jardin dans un état irréprochable et prendre soin

de la devanture de l'habitation qu'il occupe avec sa maman.

Anne-Marie nous dit: *«J'aime avoir un intérieur impeccable, je veux que la maison soit propre de haut en bas, je suis très maniaque. J'aime l'ordre car on ne sait jamais si quelqu'un arrive à l'improviste.»* Elle nous dit également qu'elle fait tout ça car elle aime se sentir bien chez elle et qu'elle aime beaucoup sa maison.

Grâce aux photos, vous pourrez découvrir tant l'intérieur que l'extérieur du logement joliment aménagé avec goût par Anne-Marie et Frédéric.

Nous tenons vivement à les remercier pour la bonne tenue de leur logement et espérons que chacun d'entre vous porte une attention particulière au bien qu'il occupe.



Compta



COMMENT PAYER EFFICACEMENT SON LOYER?

1 Il faut le verser sur le bon numéro de Compte:
BE37 2600 2476 0028

2 Lors de la réception de nos extraits de banque, nous constatons régulièrement que certains locataires ne remplissent pas correctement ou de manière incomplète leur bulletin de virement.



REGION WALLONNE
ARRETE DE L'EXECUTIF REGIONAL WALLON DU 13 JUIN 1991
Fiche de calcul du loyer mensuel au 01/01/2017

S.C.R.L. LE FOYER FONTAINOIS	6140 FONTAINE-L'ÉVÊQUE	Libération 5270
Locataire	NOM Prénom	
Adresse	Rue xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Localité	614 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Numéro 017/0010/00242
LE MENAGE		



Cela pose problème lorsque:

- plusieurs locataires ont le même nom;
- c'est une autre personne qui paie pour eux;
- lorsque la personne qui paie n'a pas mis ses coordonnées bancaires à jour;
- lorsqu'un locataire a muté d'un logement vers un autre.

Une référence unique liée à votre logement vous est communiquée dans la fiche de calcul de votre loyer. Il s'agit de la «**communication structurée**». Dans l'**exemple** repris ci-contre, il s'agit de la suite de chiffres qui figure à côté de votre nom (ici en rouge).

CETTE RÉFÉRENCE EST LA SEULE QUI NOUS PERMETTE D'IMPUTER CORRECTEMENT VOTRE LOYER.

SI VOUS CHANGEZ DE LOGEMENT, CE CHIFFRE CHANGE ÉGALEMENT!

EN CAS D'ORDRE PERMANENT, IL FAUT COMMUNIQUER CETTE RÉFÉRENCE À VOTRE BANQUE.

SI VOUS UTILISEZ UN VIREMENT, VOUS DEVEZ INSCRIRE CE NUMÉRO DANS LA ZONE «COMMUNICATION» DE CELUI-CI (VOIR L'EXEMPLE CI-CONTRE).

OVERSCHILTINGSDOPORACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFTRAG

BE37260024760028
GERABEBB
SC FOYER FONTAINOIS RUE DE L'ALGUETTE 14 49-52 BE 6140 FONTAINE-L'ÉVÊQUE
017/0010/00242



Un nouvel outil pour l'AMO Pavillon J

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le BUS DES QUARTIERS de l'AMO «Pavillon J» cède sa place.

Voici plusieurs années que le service d'Action en Milieu Ouvert «**Pavillon J**» de la Cité de l'Enfance (ISPPC) articule ses actions sur le territoire de Fontaine-l'Évêque.

L'AMO a pour mission l'aide préventive au bénéfice des jeunes et ou leurs familles dans leur milieu de vie et dans leur rapport avec l'environnement social. Pour ce faire, l'AMO développe d'une part un service d'aide aux jeunes et aux familles et d'autre part un ensemble d'actions sociales qui s'inscrivent dans les axes de la prévention générale et de l'aide spécialisée. Et ce en toute confidentialité et de manière gratuite.

Notre service peut vous proposer:

Un accompagnement individuel

L'aide individuelle est une aide sociale et éducative. Elle vise à favoriser l'épanouissement personnel du jeune dans son environnement social et familial. C'est un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et une intervention socio-pédagogique visant à aider le jeune à surmonter ses difficultés dans les domaines familiaux, sociaux, scolaires, administratifs, juridiques, professionnels et économiques.

L'aide individuelle doit être sollicitée auprès du service par le jeune ou un de ses proches, hors de tout mandat, en toute confidentialité et gratuitement.

Un travail communautaire

Le travail communautaire inscrit le jeune dans une démarche collective en vue d'améliorer son environnement social, à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et à développer une dynamique de réseau et de communication sociale.

Il se caractérise souvent par le développement de projets pour lesquels les jeunes sont rendus «acteurs» de l'action.

D'autre part, le service Pavillon J AMO peut être le médiateur des jeunes auprès des instances politiques, sociales, administratives ou associatives.

Vous pouvez désormais bénéficier de ces services dans le «P'TIT BUS DES QUARTIERS» qui remplace notre ancien bus. Celui-ci se stationne certainement non loin de chez vous (Forchies-la-Marche, Fontaine-l'Évêque et Leernes).



AMO



COORDINATION : 0476/94.77.26
SERVICE : 0478/93.56.52

Rue Neuve, 27
6141 Forchies-La-Marche

Rue Cité André Renard, 161
6180 Courcelles





Juridique

Le

Règlement Général sur la Protection des Données



Peut-être avez-vous déjà entendu parler du règlement général pour la protection des données qui est entré en vigueur en mai 2018? De quoi s'agit-il?

Le Règlement Général sur la Protection des données, plus communément connu sous le nom de RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne.

La notion de «données personnelles» est à comprendre de façon très large.

Une «donnée personnelle» est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne peut être identifiée:

- **directement** (exemple: nom, prénom) **OU**
- **indirectement** (exemple: par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone), une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée:

- **à partir d'une seule donnée** (exemple: numéro de sécurité sociale, ADN)
- **à partir du croisement d'un ensemble de données** (exemple: une femme vivant à telle adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine et militant dans telle association).

En tant que société de logement public, le Foyer Fontainois met l'accent sur la conformité à ce règlement afin de garantir une utilisation des données respectueuse de votre vie privée.

Un conseiller en prévention en sécurité de l'information ainsi qu'un délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO) ont été désignés.

Le conseiller en sécurité de l'information a pour rôle de veiller à la mise en œuvre de la politique de sécurité.

Le DPO est un acteur-clé pour la sécurité des données à caractère personnel au sein d'une entreprise. Il doit notamment informer et conseiller le personnel de la société de logement sur les obligations qui lui incombent en vertu du RGPD, contrôler le respect du RGPD par le Foyer Fontainois ainsi que coopérer et faire office de personne de contact pour l'autorité de contrôle chargée de veiller au respect du RGPD.

Pour toute demande d'information en la matière merci de vous adresser au Foyer Fontainois, à l'attention du Data Protection Officer ou via l'adresse mail: dpo@foyer-fontainois.be.

Régie des quartiers



**Vous voulez
vous former?**

**Vous ne savez
pas où vous
diriger?**

**Nous vous aidons à trouver
votre orientation et votre projet!**

Informations et inscriptions:

Claudio GORI – Médiateur Social
Rue de l'Alouette, 14/51 – 6140 Fontaine-l'Évêque
Tél & Fax: 071/54.03.61 – rdq_fontaine@brutele.be

La Régie des Quartiers de Fontaine-l'Évêque propose des formations de découverte de métiers et d'acquisition des compétences de base dans la filière:

- du bâtiment,
- de la gestion des espaces verts,
- de technicienne de surface,
- de découverte du métier de la petite enfance 0-3 ans.

Sous contrat de formation Forem, le stagiaire touche une prime de formation d'**1€ brut par heure** de présence, bénéficie d'une intervention dans ses frais de déplacement et de garderie pour ses enfants et d'une assurance «accident du travail» et responsabilité civile.

L'accès à la formation ne nécessite aucun pré-requis. Elle est dispensée **35 heures par semaine, du lundi au vendredi.**

Seules conditions d'accès:

- être âgé de 18 ans,
- être inscrit comme demandeur d'emploi,
- avoir une aptitude physique compatible dans le secteur de formation (visite médicale obligatoire),
- avoir une maîtrise minimum du français et une bonne dose de motivation.



LA LISTE DES INDISPENSABLES POUR L'ENTRETIEN

LE TRIO INDISPENSABLE «PAS CHER»

Le bicarbonate de soude, le vinaigre blanc et le citron sont des indispensables pour un ménage efficace. Découvrez pourquoi et comment les utiliser pour nettoyer facilement partout dans la maison. En plus, ils sont très économiques!

#1 – LE BICARBONATE DE SOUDE

autre appellation: bicarbonate de sodium

Le bicarbonate de soude est très certainement votre meilleur allié à la maison pour un ménage efficace, simple et pas cher. Il existe des centaines de façons de l'utiliser au quotidien, dans la maison, mais également dans le jardin! Il est également très économique.

Le bicarbonate de soude (ou de sodium) est recommandé pour désodoriser la litière, le frigo ou même les poubelles. Vous pouvez vous en servir pour détacher les tapis, les moquettes, les vêtements. Le bicarbonate de soude est particulièrement efficace pour faire briller les carrelages ou les robinets. Pratique, il s'utilise également pour déboucher des canalisations!

Recommandé pour:

- désodoriser
- faire briller
- détacher
- déboucher

#2 – LE VINAIGRE BLANC

autre appellation: vinaigre d'alcool

Multi-usage, le vinaigre blanc est à la fois économique et écologique. Un véritable indispensable pour une maison propre au quotidien. Il permet de nettoyer différentes surfaces, d'entretenir la robinetterie, de laver les vitres et les miroirs, de désinfecter et de désodoriser le frigo, le micro-ondes, la planche à découper, les poubelles,...

Le vinaigre blanc est également un excellent anti-calcaire! Vous pouvez ainsi l'utiliser dans la cuisine, la salle de bains et les toilettes. Il permet également de se débarrasser des taches sur les tissus et la moquette. Enfin, n'oubliez pas de l'emporter également avec vous lorsque vous jardinez, le vinaigre blanc est très efficace pour désherber!

Recommandé pour:

- nettoyer
- faire briller
- détartrer
- déboucher
- désodoriser
- adoucir
- détacher

Avantages:

- écologique
- économique
- multi-usages
- sans danger (naturel)



Trucs et astuces



ET LE NETTOYAGE DE TOUTE LA MAISON

#3 – LE CITRON

100% naturel, 200% efficace!

Le citron permet de nettoyer, de dégraisser, de désodoriser, de détacher,... La liste est longue!

Il est également un allié de taille pour combattre la moisissure de manière très efficace. Son acidité permet de dissoudre facilement les graisses, une astuce consiste donc à l'utiliser pour entretenir les plaques de cuisson, il suffit de les frotter avec un peu de jus de citron.

Le citron est également très efficace pour désinfecter la planche à découper ou le micro-ondes.

Recommandé pour:

- désinfecter
- faire briller
- nettoyer
- détartrer
- désodoriser
- détacher

Avantages:

- écologique
- économique
- multi-usage
- sans danger (naturel)

LES ACCESSOIRES

Les chiffons microfibre

Un indispensable, le chiffon microfibre permet de nettoyer et d'entretenir de nombreuses surfaces, partout dans la maison. Vous pouvez également utiliser le chiffon microfibre comme un attrape-poussière très efficace.

Les éponges

Des éponges pour la vaisselle, mais également des éponges pour le ménage et l'entretien de la maison. Les éponges avec une face abrasive permettent de nettoyer les taches et les salissures plus tenaces. Nous vous conseillons de les acheter par lot et de tout le temps en avoir quelques-unes d'avance dans vos placards. Il existe aussi des éponges «magiques».

L'essuie-tout

Un indispensable à toujours avoir dans ses placards. Pour essuyer rapidement toutes les surfaces et réparer les gestes maladroits du quotidien!

La raclette vitre

Pour nettoyer les vitres, mais également très utile dans la salle de bains, pour éviter les dépôts de calcaire sur la paroi de douche.

Le balai

Un indispensable, même si vous avez un aspirateur!

La pelle à poussière

Pour un nettoyage rapide sans pour autant devoir sortir le balai ou l'aspirateur du placard. Permet également de ramasser les miettes ou les aliments que l'on peut renverser dans la cuisine.

La brosse WC

Pas vraiment esthétique, c'est pourtant une brosse indispensable pour nettoyer les toilettes!

(liste non exhaustive)

Source: <https://www.homelisty.com/liste-menage/>



BLESSURES: PREMIERS SOINS

Le vélo qui finit sa course dans le talus, le canif qui dérape sur le pouce... un accident est si vite arrivé!

Avec ses conséquences inévitables: coupures, écorchures, déchirures... Même si ces lésions cutanées sont généralement bénignes, il ne faut pas les sous-estimer: elles nécessitent un traitement adapté. En faisant les bons gestes, vous éviterez infections et cicatrices.

Voici quelques gestes simples pour nettoyer et protéger une plaie:

Coupures

Laisser la plaie saigner avant de la nettoyer à l'eau courante pour éliminer les germes. Désinfecter ensuite les bords de la plaie avec un produit liquide et appliquer un pansement. En cas de coupure au visage ou aux articulations ainsi que de saignements abondants, consulter immédiatement un médecin: les plaies profondes peuvent nécessiter des points de suture. Même remarque pour les plaies ouvertes.

Ecorchures

Nettoyer la plaie à l'eau courante et désinfecter. Ne pas appliquer de pansement sur les petites écorchures: elles séchent très bien à l'air. Utiliser un spray désinfectant qui forme un film de protection sur la peau pour les plaies plus importantes.



Prévention



Déchirures, plaies ouvertes

Ne pas enlever soi-même les petites saletés : laisser au médecin le soin de nettoyer et de désinfecter la plaie. En urgence, appliquer un pansement stérile ou, en cas de saignement d'une artère, un pansement compressif. La blessure peut nécessiter des points de suture ou un rappel du vaccin antitétanique.

Blessures provoquées par des objets pointus

Enlever épines, échardes ou dards avec une pincette. Rafraîchir les abords de la plaie avec de l'eau et désinfecter. Un pansement suffit pour les petites plaies. Les plaies plus importantes (grandes échardes ou clous rouillés) peuvent provoquer le tétanos – il est donc recommandé de consulter un médecin pour un rappel du vaccin antitétanique.

Brûlures

Les brûlures sont divisées en trois catégories.

En cas de brûlure au 1^{er} degré, la peau est rouge et enflammée – comme en cas de léger coup de soleil. Rafraîchir immédiatement la zone concernée en la passant sous l'eau courante froide ou en appliquant un soft pack froid pendant au moins 10 à 15 minutes. Appliquer ensuite une compresse au séché pour rafraîchir et régénérer la peau.

Attention: ne pas rafraîchir la zone avec de la glace (risque de gelure!).

En cas de brûlure au 2^e degré, il y a des suintements et éventuellement formation d'ampoules. Si la brûlure est petite, les pansements spécialement conçus pour les brûlures favorisent la guérison. Les brûlures au visage, aux articulations ou aux parties génitales nécessitent un traitement médical.

En cas de brûlure au 3^e degré, la peau est blanche et très sensible. Protéger la plaie avec un pansement stérile et consulter immédiatement un médecin. Si la personne est en état de choc, surélever les jambes et composer le 112 pour appeler les urgences.

Morsures

Nettoyer la plaie à l'eau fraîche. Désinfecter ensuite et appliquer un pansement stérile. Comme les morsures peuvent provoquer le tétanos, consulter un médecin pour un éventuel rappel du vaccin antitétanique.

Les indispensables de la pharmacie d'urgence

Les blessures sont souvent douloureuses et inquiétantes, mais il suffit de disposer de quelques instruments de base pour pouvoir les traiter correctement en un rien de temps.

Les blessures superficielles qui surviennent dans la vie de tous les jours guérissent généralement spontanément. Il suffit d'une petite coupure ou d'une éraflure pour que le corps enclenche automatiquement son système d'«auto-réparation».

La plaie se referme, le tissu cutané se reforme et la fonction de protection de la peau se restaure. Il arrive cependant parfois que l'organisme soit dépassé : des germes pénètrent dans la plaie, se multiplient anormalement et provoquent une infection. Pour éviter cela, il faut agir rapidement. Ayez donc toujours une petite pharmacie familiale à portée de main.

Elle devrait contenir les accessoires suivants :

- + Produit désinfectant
- + Pommade cicatrisante
- + Compresses froides ou chaudes («Cold-/Hot-Pack»)
- + Matériel pour panser : bandes de gaze, compresses stériles, pansements, sparadraps, gants jetables, ciseaux, bandes élastiques
- + Pincettes pour éliminer les corps étrangers
- + Une paire de ciseaux
- + Un thermomètre



Pour conserver correctement vos médicaments et votre matériel de soin, vous trouverez différents types de pharmacies familiales et d'armoires à pharmacie. Rangez systématiquement tous les produits avec leur notice d'emballage pour pouvoir toujours contrôler leur contenu et leur date de péremption.

Encore quelques conseils :

- + Lavez-vous les mains avant de soigner toute plaie quelle qu'elle soit.
- + Évitez d'utiliser du savon ou un antiseptique sur la plaie pour la nettoyer. Ces produits peuvent être à l'origine de réactions indésirables et ralentir le processus naturel de guérison.
- + Surveillez l'évolution de la plaie dans les heures et les jours qui suivent.
- + Si la plaie présente des signes d'infection (rougeur, chaleur, douleur, gonflement), consultez votre médecin.
- + Vérifiez la validité de la vaccination contre le tétanos, surtout si la plaie a été en contact avec des éléments comme de la terre, de la rouille,...

Sources : <https://vitagate.ch>
<https://www.pharmacie.be>



Technique

EVOLUTION DU CHANTIER PIVERT 2

Rénovation de 5 immeubles à appartements

Le chantier prend tout doucement fin

Le chantier de rénovation à Leernes des immeubles à appartements des rues Sapins n° 1, Aubépines n° 2, 4, 6 et 8 a démarré fin d'année 2017.

Un tel chantier est toujours une opération complexe, qui met à l'épreuve toutes les qualités des intervenants qui y participent. Si le rôle principal est tenu par l'Entreprise en charge des travaux, auteur de projet et maître d'ouvrage y interviennent aussi.

En effet, plusieurs fois par semaine, des agents de notre société s'assurent du bon déroulement et du suivi de chantier, et ce, afin de vérifier que le chantier avance dans les meilleures conditions et même si parfois il faut faire face à de multiples aléas.

Celui-ci a été en partie financé par la Région Wallonne dans le cadre d'un programme de rénovation énergétique de bâtiments appelés Pivert 2. Sont donc notamment subsidiés: les travaux d'isolation des enveloppes extérieures (isolation des murs de façades, plafonds des garages, isolation des toitures,

remplacement des menuiseries extérieures) et travaux énergétiques (chauffage central au gaz avec production d'eau chaude et ventilation). Pour ce faire, un raccordement au gaz de ville a été commandé chez ORES.

D'autre part, nous avons réalisé en coordination avec l'entreprise en charge des travaux la mise en conformité électrique de chaque logement, mais également des travaux de parachèvement à l'intérieur des habitations, tels que carrelages, peinture et vinyles, faïences murales dans les sanitaires, portes d'entrée des appartements et portes intérieures, et équipements sanitaires afin d'offrir une rénovation la plus complète possible pour assurer le confort de nos locataires.

Le chantier touche donc doucement à sa fin et sera inauguré milieu de cette année. Certains locataires ont déjà même été mutés vers des logements terminés et peuvent désormais jouir d'un logement totalement rénové et plus performant en énergie.



Technique



AVANT APRÈS

Cette rubrique est destinée à vous faire découvrir au fil des différents numéros le travail quotidien effectué par notre Régie Ouvrière, et ce, dans le cadre de la réparation de vos logements ainsi que de la remise en état de logements inoccupés.



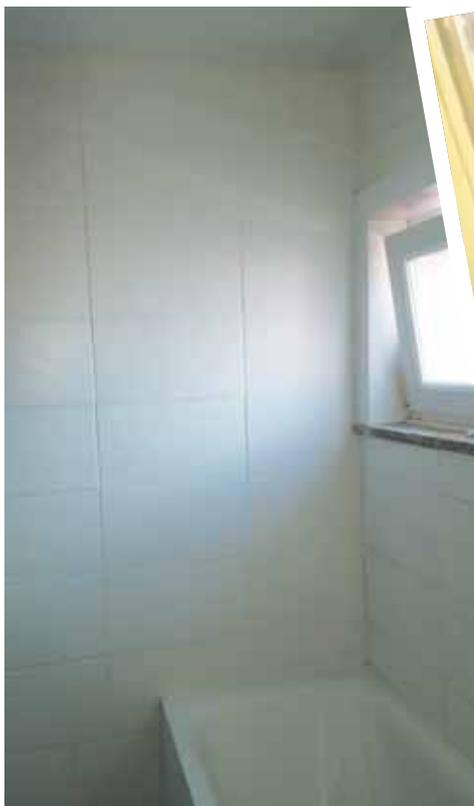
Remplacement d'un bloc cuisine

La Régie Ouvrière a procédé au placement d'un nouveau bloc cuisine ainsi que la pose d'une nouvelle crédence suite à un dégât des eaux (meubles intérieurs fortement gonflés).



Rénovation d'une salle de bain

La salle de bain de ce logement a entièrement été remise à neuf par notre équipe de la Régie Ouvrière.





PAS DE MÉGOTS DANS MON CANIVEAU !



En effet,
fumer nuit
aussi
à l'environnement

Vous ne jetez pas vos mégots de cigarettes dans votre salon? Ne les laissez donc pas non plus tomber dans la rue!

Ce n'est pas parce qu'il s'agit de petits déchets, qu'ils ne polluent pas. Chaque année, dans le monde, des milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans la nature.

Abandonner son mégot sur la voie publique et l'écraser du bout de sa chaussure est pour certains fumeurs un geste automatique, presque anodin. Mais peu d'entre eux mesurent la nocivité de cette attitude sur l'environnement.

Les mégots de cigarettes libèrent des produits chimiques et des métaux lourds qui, lorsqu'ils sont jetés sur le sol, se diffusent dans la terre ou se retrouvent dans les réseaux d'égouttages. Quelques minutes suffisent pour en griller une mais des années sont nécessaires pour que ces substances se décomposent complètement dans la nature.

Les mégots de cigarettes dans les caniveaux engendrent en outre des coûts supplémentaires dans la maintenance des stations d'épuration des eaux usées. Un mégot peut polluer 500 litres d'eau!

Enfin, les mégots de cigarettes représentent une réelle nuisance en termes de propreté des quartiers de nos villes et de nos villages.

Vous pouvez vous procurer dans certains recyparcs des cendriers de poche. Pensez-y!

Source: <https://www.ipalle.be/pas-de-megots-dans-mon-caniveau/>



Un objet encombre votre intérieur et envie de vous en débarrasser en lui donnant une 2^{ème} vie ?

2000032104/ES-B



La Ressourcerie du Val de Sambre assure, pour les habitants des entités d'Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fontaine l'Évêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers et Montigny-le-Tilleul un service GRATUIT de collecte à domicile des encombrants en bon ou mauvais état!

Comment bénéficier du service de la Ressourcerie du Val de Sambre ?

1. Avant de sortir vos encombrants, il est impératif de prendre rendez-vous au **071/47.57.57** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Un rendez-vous vous sera proposé dans les 14 jours ouvrables pour vous débarrasser gratuitement de vos petits ou gros encombrants.
2. Le jour de l'enlèvement, pour contribuer à un service de collecte rapide et efficace, quelques consignes à respecter :
 - Soyez présent.
 - Préparez et regroupez dans un seul endroit du rez-de-chaussée de votre domicile les encombrants/objets dans un endroit directement accessible depuis la voie publique (hall d'entrée, garage,...). Attention, il est interdit de déposer les encombrants/objets sur la voie publique.
 - Veillez à démonter ce qui peut l'être et regrouper les petites pièces d'encombrants ou bois dans différents bacs de stockage (caisses en carton, sacs, mannes, ...).



Ce qui est autorisé à la collecte ?

- le mobilier y compris le mobilier de jardin
- les petits et gros électroménagers
- les canapés et les matelas
- les outils, le matériel de chauffage et de sanitaire
- la vaisselle et les articles de décoration
- les jouets, les livres et les articles de loisir
- le bois, les métaux, etc.



Ce qui est interdit à la collecte ?

- les déchets résiduels et les déchets collectés sélectivement en porte-à-porte
- les déchets inertes (briquillons, gyproc...)
- les déchets spéciaux des ménages (peintures, produits toxiques, piles...)
- les déchets verts
- les vêtements, chaussures, maroquinerie, etc/

Après la collecte, les objets et encombrants sont triés. Certains seront remis en état et revendus à prix modique dans le magasin de seconde main du CPAS de Charleroi (avenue de Philippeville 290-292 à Marcinelle - Tél.: 071/37.65.05). Les autres encombrants/objets seront démantelés et dirigés vers une filière de valorisation ou de recyclage.



La
Ressourcerie
du Val
de Sambre

Plus d'infos sur :
www.revalsambre.be

Avec la participation
de votre commune



TRANSMETTRE

plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT

Samedi
27 avril
dans votre
recyparc

la maison du graphisme

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES





COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)

	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-POINT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES 2^{ÈME} PASSAGE: (SAC BLANC) FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	AVRIL		MAI		JUIN	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FLEURUS 1	8	8-29	13	13-27	8	8-24
FLEURUS 2	9	9-23	14	14-28	11	11-25
FLEURUS 3	12	12-26	10	10-24	14	14-28
FONTAINE-L'EVÊQUE	3	3-17	8	8-22	5	5-19
GERPINNES	2	2-16	7	7-21	4	4-18
MONTIGNY-LE-TILLEUL	17	3-17	22	8-22	19	5-19

Dates en rouge : collecte le samedi pour cause de jour férié.



REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENT
Pâques	Lundi 22 avril 2019	Samedi 20 avril 2019
Fête du travail	Mercredi 1 ^{er} mai 2019	Samedi 4 mai 2019
Ascension	Jeudi 30 mai 2019	Samedi 1 ^{er} juin 2019
Pentecôte	Lundi 10 juin 2019	Samedi 8 juin 2019

LE FOYER
FONTAINOIS



Contacts

Comment communiquer avec le Foyer Fontainois?



Par téléphone au 071/52.58.38.

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Pour les **problèmes techniques urgents**, c'est-à-dire menaçant la sécurité des personnes et des biens (incendie, fuite de gaz, chute d'arbre, destruction de la toiture, panne généralisée dans les immeubles, fuite d'eau importante...), vous pouvez joindre **le service de garde au 0475/80.31.68.**



Permanences administratives et techniques

- Mardi de 9h00 à 11h30
- Jeudi de 13h30 à 15h30



Par écrit

- Adresse: rue de l'Alouette, 14 bte 52 - 6140 Fontaine-l'Évêque
- Mail: foyer-fontainois@foyer-fontainois.be
- Fax: 071/54.15.76.



Notre site Web

- www.foyer-fontainois.be

Notre Facebook

- www.facebook.com/foyerfontainois/

